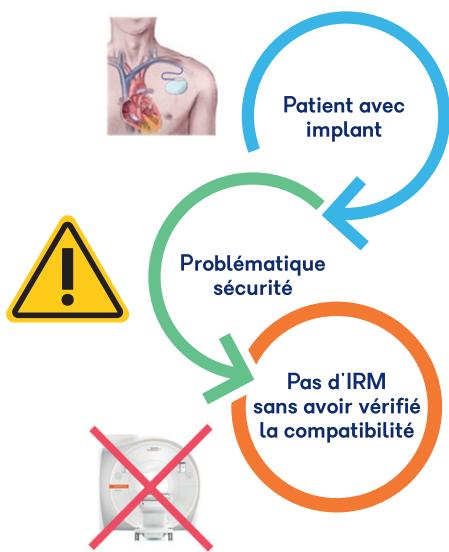


IRM : LE PATIENT PORTEUR D'IMPLANT(S)



Il est primordial, pour la sécurité du patient, de remplir la case concernant les contre-indications sur la prescription d'IRM



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES PERTINENTES (OBLIGATOIRE)	
<i>Pour tous les examens y compris l'IRM :</i>	
<input type="checkbox"/>	Antécédents d'allergie
<input type="checkbox"/>	Prise de biguanides (Diabète)
<input type="checkbox"/>	Fonction rénale : <input type="checkbox"/> Normale <input type="checkbox"/> Perturbée (MDRD :)
<input type="checkbox"/>	Insuffisance cardiaque
<input type="checkbox"/>	Grossesse
<i>Pour l'IRM :</i>	
<input type="checkbox"/>	Implants métalliques : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (Type :)
<input type="checkbox"/> Claustrophobie sévère	

Données à fournir lors de la prise de rendez-vous permettant de déterminer la compatibilité IRM

Toutes les informations suivantes sont **absolument nécessaires** afin de déterminer si le dispositif est compatible avec l'IRM et de vérifier les conditions de réalisation de l'examen (champ magnétique, zone d'exclusion, adaptation des paramètres de l'IRM...). Une fois la compatibilité vérifiée, le rendez-vous pourra être fixé.

Pacemaker/défibrillateur

- ~ Date d'implantation
- ~ Marque et modèle du boîtier
- ~ Marque et modèle de chaque sonde (nom/numéro/longueur)
- ~ Sonde abandonnée → contre-indication

Le jour de l'examen, le patient doit passer avant et après chez le cardio pour mettre le dispositif en mode IRM.

Neurostimulateur

- ~ Date d'implantation
- ~ Marque et modèle du neurostimulateur
- ~ Modèle de la sonde (des sondes)
- ~ Accessoire chirurgical et/ou extension de sonde ?
- ~ Sonde abandonnée → contre-indication

Le patient doit se présenter à l'examen avec son neurostimulateur chargé et sa télécommande.

Divers (valve cardiaque, implant cochléaire, dérivation cérébrale réglable...)

- ~ Date d'implantation
- ~ Marque de l'implant
- ~ **Références exactes** de l'implant
- ~ Si le patient est porteur d'une dérivation cérébrale réglable, il est dans l'obligation de prendre rendez-vous pour faire vérifier le réglage de l'implant, directement après la réalisation de l'IRM, auprès de son neurochirurgien.

Vous ne disposez pas de ces informations ?

- ~ Demandez au patient de fournir une copie de sa carte d'implant, au secrétariat d'imagerie médicale (irm@chc.be), lors de sa prise de rendez-vous.
- ~ Contactez l'hôpital qui a mis en place les implants afin qu'il fournisse les références exactes.

Coordonnées de contact pour la vérification de la compatibilité des implants en IRM

→ Secrétariat IRM : irm@chc.be